

# Anticipez votre contrôle URSSAF !

- ▶ Mes paies sont-elles conformes à la législation et aux obligations sociales ?

---

- ▶ Mon système de paie est-il suffisamment sécurisé ?

---

- ▶ Suis-je à jour dans le paiement de mes cotisations sociales ?

---

- ▶ Comment optimiser mes charges sociales ?

---

- ▶ J'ai reçu un avis de contrôle, suis-je prêt ?

---

- ▶ Comment éviter ou limiter un redressement en cas de contrôle URSSAF ?



## Réactivité

Prise en compte de votre demande sous 24h.

## Connecté

eBDO, vos solutions de paie et actualités sociales en ligne, accessibles à tout moment.

## Sérénité

Bénéficiez du Pass' Sérénité pour garantir la prise en charge<sup>(1)</sup> des honoraires de votre expert-comptable en cas de contrôles des administrations fiscales/URSSAF.

## Expérimenté

Un pôle de spécialistes de la paie et du droit du travail, au service de plus de 4 150 entreprises en expertise sociale et réalisant plus de 300 000 paies par an.

<sup>(1)</sup> dans la limite des plafonds de garantie du Pass' Sérénité.



**1 entreprise sur 2 est redressée à l'issue d'un contrôle URSSAF**

*En 2013, plus de 80% des sociétés interrogées affirment avoir été contrôlées au cours de ces quatre dernières années, elles n'étaient que 63% en 2012. Face à un renforcement des contrôles et à une législation de plus en plus complexe, il est nécessaire de vérifier si son processus de paie est adapté et suffisamment sécurisé pour prévenir les risques sociaux et éviter dans la mesure du possible un redressement pouvant pénaliser lourdement l'entreprise.*

*Philippe Mugniéry, associé BDO.*



# Bénéficiez de conseils avisés et d'une démarche éprouvée en audit pour sécuriser vos pratiques de paie et appréhender votre contrôle en toute sérénité.

Nos spécialistes en expertise sociale interviennent dans vos locaux et réalisent leur mission en trois étapes :

## 1. Analyse de la situation actuelle

- ▶ Identifier les forces et faiblesses de l'entreprise dans son processus de paie
- ▶ Vérifier la conformité de votre paie au regard de la législation (bulletins de paie, déclarations sociales...)

## 2. Remise d'un rapport avec les actions correctives préconisées

BDO vous restitue une synthèse explicative de la situation actuelle. Chaque point est expliqué pour mieux comprendre les anomalies constatées. Nos experts émettent alors des préconisations sur les solutions à apporter.

## 3. Proposer des solutions en vue de corriger les anomalies constatées

- ▶ Aide au paramétrage de votre applicatif de paie
- ▶ Anticipation des évolutions réglementaires et sociales par la mise en place d'une veille sociale
- ▶ Amélioration de votre fonctionnement en matière sociale et pratiques de paie

*Pour aller plus loin dans la prévention des risques sociaux de l'entreprise et de vos pratiques sociales au regard de la loi, un audit social peut être réalisé en amont de l'audit de paie.*

## 5 bonnes raisons de réaliser un audit de paie

- ▶ Sécuriser ses paies et son processus de paie
- ▶ Connaître les risques sociaux de l'entreprise
- ▶ Anticiper les éventuelles évolutions réglementaires et sociales
- ▶ Prévenir d'un redressement lors d'un contrôle administratif
- ▶ Rectifier et récupérer le trop-perçu par les organismes collecteurs de paie

[contact@bdo.fr](mailto:contact@bdo.fr)  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)



**99%**  
de clients satisfaits\*

*\*99% des répondants sont globalement satisfaits de la qualité de nos prestations (taux moyen de la profession 89% \*). Enquête réalisée par un tiers indépendant du 21 juin au 15 juillet 2013.*